



**CONSEIL MUNICIPAL**  
-----  
**Séance du 22 OCTOBRE 2021**  
-----  
**COMPTE-RENDU**

Présents	6	Frédéric GUIBERTI, Yves CLAUS, Emmanuelle AHYI-SENA, Alexandra BALENO, Sophie GADAT, Sébastien FORTIER,
Pouvoirs	3	Mathilde THIERY a donné pouvoir à Emmanuelle AHYI-SENA Gilles VANDERMARLIERE a donné pouvoir à Sophie GADAT Gilles BERLIER a donné pouvoir à Alexandra BALENO
Absents	2	Sarah ANTOINE, Thibault BONTRON,

Secrétaire de séance : Alexandra BALENO

**Approbation du Compte-Rendu du 24 Septembre 2021**

**1- DECISION MODIFICATIVE**

VU les articles L. 2224-1 et L. 2224- 2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L.2311-1 et suivants du CGCT relatifs aux finances communales,

VU la délibération n° 12-2021 en date du 26/03 2021 approuvant le budget primitif 2021 du budget principal,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire expliquant le besoin de rectifier certains comptes du budget primitif,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la décision modificative suivante :

**BUDGET PRINCIPAL**

**Fonctionnement**

Dépense	<b>Chapitre 42</b> Article 681	Dot Amort Prov Charges fonct	+ 1530
Recettes	<b>Chapitre 42</b> Article 7768	Neutralisation Amort Subv Equi	+ 1530

**Investissement**

Dépense	<b>Chapitre 40</b> Article 1391	Subv Invest Rattach Actifs amortissement	+ 1 530
	<b>Chapitre 21</b> Article 2131	<i>(Travaux réalisés)</i> Bâtiments Publiques	- 60 000
	<b>Chapitre 23</b> Article 231	<i>(Travaux non réalisés)</i> Immo Corporelles en cours	+ 60 000 + 86 376
		<b>TOTAL</b>	<b>87 906</b>
Recettes	<b>Chapitre 40</b> Article 2804	Amortissement Subv Equipement Versés	+ 1 530

	<b>Chapitre 13</b>		
	Article 1322	Subvention Région	+ 30 000
	Article 1341	Subventions Département	+ 56 376
		<b>TOTAL</b>	<b>87 906</b>

## 2- DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour déterminer éventuellement des zones avec un droit de préemption urbain. En effet, la mairie est régulièrement sollicitée par les notaires à ce sujet. Monsieur le Maire lance la réflexion avec les membres du conseil municipal. La décision sera prise par délibération lors d'un prochain conseil.

## 3- SUBVENTION

Monsieur Le Maire présente le courrier du Sou des Ecoles de Boège demandant une participation financière concernant l'activité Ski de Fond des CM1-CM2 et raquettes/biathlon/igloo des CE1-CE2 pour l'année scolaire 2020/2021. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'allouer la subvention suivante :

ASSOCIATIONS / ECOLES	INFORMATIONS	MONTANTS
<b>LE SOU DES ECOLES PUBLIQUES</b>	20 € X 27 Elèves	<b>540 €</b>
<b>Ecole Primaire de Boège</b>		

### INFORMATION(S)

- Rochexpo du 28/10 au 1/11.
- Obtentions de subventions aux titres du conservatoire des terres agricoles (2 480 €), ainsi que pour la réparation de la route des Grands Communs (12 376 €), soit 80 % sur la base d'un devis de 15 470 € HT.
- Un contrat de salage avec Stéphane CONDEVAUX est en cours de négociation.

### QUESTION DIVERSES

- Alexandra BALENO demande s'il sera organisé prochainement des cours de boxes à la Salle des Fêtes.  
Monsieur le Maire répond qu'il est toujours en discussion avec Mr PLOVIER pour les futurs cours de boxes.

Fin de séance à 20h45

Le Secrétaire de Séance  
Alexandra BALENO

Le Maire  
Frédéric GUIBERTI

